

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

Compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2007

Lieu : SupCréa (10 bis rue Ampère – www.supcrea.com)

Présents :	Emmanuel Bertrand	<i>Nodule.com</i>
	Jean-Marie Colas	<i>SupCréa</i>
	Sophie Colas	<i>SupCréa</i>
	Henri Degon	<i>ArtMax</i>
	René-Noël Dupraz	<i>Publi Expo</i>
	Philippe Durand	<i>F4</i>
	Pascal Henssien	<i>Pixel Pro</i>
	Bénédicte Moulet	<i>IFRA</i>
	Magali Paliard-Morelle	<i>Le Petit Bulletin</i>
	Philippe Vieilly	<i>atelier Vieilly</i>

INFORMATIONS DIVERSES

Problème des lumières des parkings : le fond du parking du 10 bis est toujours dans l'obscurité totale l'hiver en fin de journée. Malgré le signallement du problème depuis « un certain temps », le phénomène persiste...

La déchetterie de la rue Ampère vient de fermer. Cela risque d'amplifier le phénomène de décharge sauvage aux alentours (nous commençons d'ailleurs à le constater).

Nous continuons de penser qu'il serait bon de bénéficier d'un recoin poubelles suffisamment protégé, tout en restant accessible aux camions chargés du ramassage des ordures.

Il n'a actuellement plus de squatteurs dans les sous-sols, mais un individu a été vu récemment sur le palier de l'escalier B avec l'équipement lui permettant d'y dîner et d'y passer la nuit.

Si ces personnes s'avéraient agressives, il ne faut pas hésiter à contacter l'antenne de mairie ou le service Economique qui feront le nécessaire.

Nous rappelons enfin que le stationnement des véhicules particuliers est interdit au 12 rue Ampère. Nous approuvons que des initiatives visant à décourager les contrevenants soient prises sans scrupules (comme la pose soigneuse d'adhésifs explicites sur les par-brises, notamment, puisqu'il semble qu'il faille en arriver là)

LES PROCHAINS GROS TRAVAUX

Concernant les travaux de réfection des charpentes et de la toiture du 12, l'Association des Entreprises du CEMOI aurait apprécié être consultée en tant que représentante des locataires. Cela n'a pas été le cas à ce jour, et il en résulte une information partielle, morcellée, aboutissant au fait que le Petit Bulletin ne savait pas qu'il était prévu (mais peut-être n'est-ce qu'une hypothèse) qu'elle devait déménager vers les actuels locaux de Solexine fin 2007.

En ce qui concerne SupCréa, ces travaux sont sensés se dérouler de juillet à août. Bien que l'établissement accueille des étudiants jusqu'à fin juillet, cela doit être respecté car la rentrée est fixée impérativement au 4 septembre, avec un effectif étudiant au complet pour le 10.

Face à ce flou artistique, nous demanderons à la Ville de nous communiquer le chiffrage des travaux et les plannings phase par phase sur lesquels elle s'engage, car la qualité de nos activités en dépend.

LES CHARGES

SupCréa a obtenu à sa demande un détail des charges, et certains détails sont sidérants. Aussi demandons nous un détails des charges pratiquées pour tous les locaux loués, ainsi qu'un détail des tantièmes. Il semble que Monsieur Gollety ait prévu de remettre au clair toutes les charges, cela est une bonne chose, mais nous souhaitons un droit de regard.

FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Le dossier de subvention n'est pas bouclé, mais en passe de l'être.

Nous souhaitons faire grossir le rang des adhérents en allant rencontrer directement les représentants des structures non encore cotisantes pour leur expliquer le bien fondé de nos actions et l'intérêt de leur soutien.

ORGANISATION

Pour 2007, l'Association annonce le planning des réunions pour l'ensemble de l'année, avec définition des ordres du jour principaux et du lieu d'accueil. Nous comptons à l'occasion de ces réunions sur la présence de tous les membres pou renforcer nos actions.

Les réunions auront donc lieu toutes les 5 semaines, le lundi de 17h30 à 19h30.

Exceptionnellement la prochaine réunion aura lieu dans 4 semaines, le lundi 19 février 2007, avec pour thème principal les travaux concernant charpente et toiture.